

VALENCE

Magazine d'information municipal

l'info

MAIRIE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Janvier 2023

Le mot du maire



Chères Valençaises, Chers Valençois,

Je vous renouvelle au nom de l'équipe tous nos vœux de bonheur. Que tous vos projets se réalisent et que cette nouvelle année soit pour vous symbole de joie.

Ce fut un vrai plaisir pour nous de vous retrouver pour les vœux cette année. Enfin nous avons pu nous retrouver. Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer pour échanger et partager. Je suis revenu sur plusieurs sujets qui, pour vous comme pour nous, sont essentiels pour notre village. La boulangerie ouvrira ses portes début mars. Nous avons la chance d'avoir 2 jeunes motivés et passionnés par leur métier. Ils ont eu raison de prendre le temps de bien ficeler leur projet, car en cette période où les tarifs des énergies sont devenus fous, il est primordial d'être prêt et de choisir les bons partenaires. Un commerce comme celui-ci est un service public, c'est pourquoi nous continuerons à les accompagner et les soutenir.

L'école, cœur de vie de Valence-en-Brie, va faire cette année un voyage scolaire. C'est grâce à la volonté de parents d'élèves, à la détermination des enseignantes et au soutien du SIRP au travers des mairies que ce projet verra le jour. Cette excursion montre bien qu'à plusieurs on va plus loin !

La départementale, qui doit être sécurisée n'est pas oubliée. Nous travaillons depuis 1 an sur le projet, et c'est avec le département que nous devons le finaliser. Il faut réussir à briser la vitesse, rajouter des places de stationnement et surtout élargir l'un des trottoirs pour que nos enfants et toutes les personnes qui empruntent cette rue, soient en sécurité.

Les finances de la commune sont de plus en plus serrées. Nous devons trouver les subventions (qui sont le nerf de la guerre) pour financer les aménagements et projets prévus, penser à des solutions de bon sens sans jeter l'argent de nos impôts par les fenêtres. C'est pour cela que chaque projet prend du temps.

Tant de sujets encore à aborder, mais je n'ai le droit qu'à une page... Vous trouverez beaucoup de renseignements dans ce nouveaux numéro de notre journal.

Je me permets de vous le rappeler, nous sommes à votre écoute. Le lundi de 17h30 à 19h, nous sommes présents à la mairie pour vous écouter et répondre à vos questions. L'échange réel est beaucoup plus efficace et constructif que l'échange virtuel.

Je vous réitère tous nos vœux pour 2023.

Pierre RACINE
Maire

ÉTAT CIVIL

DECÈS

M. Thomas BŒUF, 62 ans
décédé le 16 juillet 2022

M. Serge BOULET, 71 ans
décédé le 10 octobre 2022

Mme Marie Yvonne PIERUCCI épouse RIVALS, 90 ans
décédée le 06 novembre 2022

Mme Marie-Denise GRYMONPREZ épouse MARIS, 96 ans
décédée le 23 décembre 2022

Mme Jeannine LAUVERJON épouse STROOBANT, 97 ans
décédée le 26 décembre 2022

Mr Maurice LAUVERJON, 91 ans
décédé le 13 janvier 2023

Mr Jean-Pierre RAYNAL, 64 ans
décédé le 16 janvier 2023

Nos condoléances aux familles

MARIAGE

Manon AUGER et Damien CHAPOTOT
02 juillet 2022

Loubna LARIBI et Mathieu BARRÉ
23 juillet 2022

Delphine DAVID et Alexis TATRY
22 octobre 2022

Shayma AOUBOUKDIR et Riyad BENALI
22 octobre 2022



Félicitations aux mariés

NAISSANCE

Deniz CEYLAN
né le 01 juillet 2022

Niya Maï SCHVOCH
née le 25 août 2022

Gaby DARDELAY
née le 02 octobre 2022



*Bienvenue
aux nouveaux Valençois*



LES VOEUX DU MAIRE

Après 2 années d'interruption suite à la crise sanitaire, le nouveau conseil municipal, élu en juin 2020 a enfin pu présenter ses vœux à la population. Nous avons eu la chance de compter parmi nous des élus comme James Chéron, Vice-président au conseil régional d'Île de France et Maire de Montereau Fault Yonne, Christian Poteau, Président de la CCBRC et Maire de Machault, Alain Momon, suppléant de Jean-Louis Thieriot et Maire de Vernou la celle, Pierre François Prioux, Maire de Pamfou, Béatrice Mothré, Maire de Fontaine le Port, Bernard Boutillier, Maire de Guignes et des élus d'Echouboulains et de Bombon. Nous les en remercions.

Le Maire a abordé le sujet des finances de la commune et expliqué les enjeux actuels dû à la crise de l'énergie. Il a fait une petite rétrospective des travaux réalisés sur la commune depuis sa prise de fonction ainsi que des projets à venir. Il est revenu sur plusieurs autres points comme l'équipement numérique à l'école, l'ouverture prochaine de la boulangerie, l'installation d'un cabinet d'infirmier sur la commune entre autres.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remettre les trophées avec les armoiries de la ville et de présenter notre nouveau boulanger.

La cérémonie s'est terminée par un apéritif dans une ambiance sympathique pendant laquelle nos administrés ont pu échanger avec les élus présents.

REMISE DES TROPHÉES AUX ARMOIRIES DE LA VILLE

Jean François Pierucci, élu sur Valence en brie de 1983 à 2014. Il aura occupé pendant ces années de mandat, les fonctions de conseiller municipal, d'adjoint au maire et Maire. Il a travaillé sur le POS, il a fait partie du projet de l'école, il a démarré le projet du PLU.... En 2014, il raccroche après 30 années de dévouement au service de la commune.



Danielle et Daniel BULLOT, nos historiens de Valence. Depuis toujours, ceux-ci nous racontent l'histoire de notre commune. C'est un travail de recherche considérable qu'ils ont fait et continuent à faire. Nous leurs devons de nombreux ouvrages sur l'histoire, l'architecture, les légendes de Valence. Avec leur association HPEV, ils nous aident en conseil et parfois même financièrement pour la restauration de certaines œuvres de notre église.

La Gendarmerie du Chatelet en Brie, représenté par le Major Derigny, pour leur travail, leur réactivité, leur présence sur notre territoire.



RECENSEMENT

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023



Recensement
de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

Q le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

PHOTOFRANCAISE



Comme vous avez pu le constater, le recensement a commencé sur notre commune. Les agents recenseurs sont Mme FIRMINHAC et Mme SCRUFARI.

Nous vous rappelons que la réponse au questionnaire du recensement est obligatoire.

Comment ça se passe ?

Une lettre puis une notice d'information ont été déposées dans votre boîte aux lettres ou remise en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2023?

Contactez la commune : 01.64.31.81.35

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

Terrain de boules

Le terrain de boules derrière la mairie et la salle des fêtes a été nettoyé et réaménagé. Un nouveau système d'éclairage par led (plus économique et éclairant mieux) a été mis en place à cette occasion. Remerciements aux membres de l'association « la boule carrée » pour leur investissement dans ces travaux. Le portillon le long de la poste a été remis en service afin de permettre à chacun de s'adonner à sa passion.



Salle des archives

Les travaux de la salle d'archives sont terminés. Les archives communales y seront entreposées en sécurité dans les semaines à venir.



FRONTON MULTISPORTS

Un fronton multisport a été installé dans la cour de l'école. Nous avons dû mettre des barrières pendant l'installation devant l'impatience des enfants pour l'utiliser. Il est évident que cet ensemble fait le bonheur de tous nos écoliers.



Boulangerie

Les travaux sont terminés et le boulanger a un accord sur sa demande de prêt. Il a commandé son matériel pour une mise en service rapide. Dès que la commune aura une date d'ouverture, elle vous la fera connaître.

Sécurisation des piétons à l'entrée de la place de l'église

Afin de permettre aux familles ayant des poussettes ou des fauteuils roulants, la commune a fait réaliser, à l'entrée de la place de l'église le long de l'escalier devant l'ancien hôtel, un cheminement sécurisé par marquage au sol et pose de balises souples. Ceci va permettre aux automobilistes de faire attention lorsqu'ils rentreront sur la place.



Escalier entre la rue Emile Parquet et la rue Henri Pelle

Cet escalier est terminé et dorénavant sécurisé et conforme aux normes d'accessibilité.



Marquage de stationnements rue Emile Parquet

Suite aux différents problèmes de passage des services d'urgence et des camions de collecte dans la rue Emile Parquet entre la rue des Bordes et la rue Henri Pelle nous avons réalisé les marquages au sol définissant les endroits où les véhicules pourront stationner annoncés dans le dernier « Valence l'info ». Les véhicules devront impérativement respecter ces emplacements pour ne plus être verbalisés. Nous savons que le stationnement est un problème à Valence-En-Brie, et nous le comprenons, mais si chaque titulaire d'un garage ou d'un emplacement de stationnement rentrait systématiquement son véhicule le problème serait moindre.



Foyer Anne Marie Redon

La toiture du foyer devenant fuyarde, nous l'avons entièrement rénovée. Nous avons fait remplacer l'ensemble des liteaux et des tuiles ainsi que les fenêtres de toit. Actuellement, des travaux sont en cours au RDC pour aménager un local permettant d'accueillir des infirmiers. Le mur mitoyen de droite à l'entrée a été refait en totalité afin d'éviter un risque d'effondrement.

TRAVAUX A VENIR

Aire de jeux

Nous allons cette année concrétiser l'aménagement d'une aire de jeux. Celle-ci sera située le long du stade pour faciliter l'accès autant aux familles qu'à l'école. Nous rappelons que cette aire de jeux devrait être financée en grande partie par le département.



Projet liaison douce

Un relevé topographique a été réalisé dans le bois du parc derrière la salle des fêtes acquis par la commune lors du précédent mandat. Comme nous l'avons fait apparaître dans notre programme, le but est d'y aménager une liaison douce. Afin de pallier au manque d'équipement sportif et ludique sur notre commune, nous avons réfléchi à l'installation d'un parcours de santé pour adultes et enfants. Une étude va être menée et nous pensons mettre en place une réunion publique afin d'échanger sur le projet.

Projet sécurisation traversée de Valence

La commune a commandé à un bureau d'étude spécialisé dans les aménagements de voirie, une étude afin de sécuriser la traversée de Valence-En-Brie par la départementale 605. Le bureau d'étude nous a fait parvenir son projet et son chiffrage. Nous allons prendre contact avec le député, le président du département et la direction départementale des territoires afin d'organiser une réunion pour obtenir toutes les autorisations et aides nécessaires à la réalisation de ces aménagements.

Travaux d'assainissement

Dernier trimestre 2023, la communauté de commune engagera les travaux pour la réalisation du réseau séparatif d'assainissement.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice de 1918 n'a pas manqué, cette année encore, de dignité devant le monument pour les Enfants de Valence morts pour la France. Celle-ci a été comme chaque année émouvante et suivie par des Valençois venus saluer les anciens combattants,

Ce devoir de mémoire si bien préservé, malgré un temps maussade, a associé plusieurs générations et la présence d'enfants de l'école communale de Valence a donné une dimension particulière à cette cérémonie en présence de Monsieur Pierre Racine, Maire de Valence- En- Brie, des membres du conseil municipal et des élèves de l'école des officiers de gendarmerie de Melun.

Après la lecture du message du ministre des armées Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants rendant hommage aux soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie verser leur sang pour la France, une minute de silence a été respectée pour leur rendre hommage, une émouvante marseillaise chantée par les enfants de l'école communale au son du clairon de monsieur Patrick Barré, membre du conseil municipal.

Lecture faite des noms des enfants de Valence- En- Brie sur le monument aux morts et dépôt d'une gerbe au pied de celui-ci, Monsieur Racine a convié tous les présents à partager le verre de l'amitié à la Salle Marius Albert



Suite aux travaux sur la commune de Pamfou, une déviation a été mise en place. La majeure partie des véhicules empruntant cette route sont redirigés maintenant sur la route de Vernou (C2). Cette situation à commencé à engendrer de fortes dégradations sur le revêtement. Face à ce problème le maire a alerté les autorités compétentes, à savoir, la communauté de communes et le département. Les frais occasionnés pour remettre la route en état suite à cette déviation seront trop important pour que notre commune en supporte le cout. Aussi, le département s'est engagé à remettre la route en état à la fin des travaux. En attendant, cette route est passé à 30km/h et des ralentisseurs et des chicanes vont être installés.



INFIRMIERIE

nous accueillerons prochainement deux infirmiers sur la commune. Le cabinet sera situé au foyer Anne-Marie Redon, au rez de chaussée. Ces infirmiers ne sont pas inconnus des valençois car ils interviennent auprès de certains depuis quelques temps déjà. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

CAMION PIZZA A VALENCE



Tous les mardis à partir de 18h, nous avons le plaisir d'avoir un food truck qui s'installe sur notre commune pour nous proposer des pizzas à la part. Les pizzas sont bonnes, le jeune pizzaiolo est sympathique, aussi n'hésitez pas à y aller. Il est placé devant la ferme, place de l'église. Vous pouvez commander au : 06 35 10 80 07

CULTURES EN JARDINS, C'EST REPARTI !

De plus en plus de nos jardins s'ouvrent pour ces week-ends Et la saison 3 s'annonce tout aussi : Joyeuse festive, surprenante, et bruyante
Soyez curieux, n'hésitez pas à rentrer dans nos lieux
Vous y serez accueillis comme un ami
Et surpris de ce que vous allez découvrir
Libre à vous, de venir, partir, rester ou faire venir
Les artistes sont comme les fleurs de nos jardins, ils vous séduiront. Certains avec leurs mots, d'autres avec leur musique, les plus effrontés avec leurs pitreries, les plus timides exposent sans rien dire mais attention ils peuvent aussi être intarissables lorsqu'ils parlent de leur passion.
« Cultures en jardins » est le festival de nos jardins et de votre village, fiers de vivre ici dans nos campagnes, d'accueillir nos nouveaux habitants et faire connaître Valence au-delà de nos premières lisières de forêts.
Il est encore loin ce mois de Juin. Mais tout bon jardinier sait que pour bien planter il faut anticiper.

Ainsi déjà en Janvier, le 21, notre seconde réunion est ouverte à tous. Déjà, maintenant, regardez attentivement dans votre jardin... ça pousse !



AU THÉÂTRE CE SOIR

La troupe « Scènes de Ménages » de Thomery, nous avait quittés le 5 juin pour l'édition N°2 de Cultures en Jardins. Ils nous ont joués une adaptation du livre « Maison Hantée » de Mr & Mme BULLOT.

Ils avaient promis de revenir, ils ont tenu promesse le 8 octobre lors de l'interprétation de leur pièce « LE DIEU DU CARNAGE » de Yasmina REZA. Plus de 50 personnes étaient présentes lors de cette représentation.

Le 26 Novembre ils sont revenus pour la pièce « @udit' moi si tu peux ! » mise en scène par Stéphane BIGOURET. 130 personnes ont assisté à cette représentation.

Deux succès pour Scènes de Ménages. Merci à cette merveilleuse troupe !



DÉGRADATIONS



Il y a peu, l'Etape a été vandalisée. Des jeunes ont commencé à s'installer dedans, et à piller ce qui était en métal pour le revendre. Ils ont également cassé et dégradé. Nous avons pu les rattraper pour certains et les retrouver pour les autres. La gendarmerie est intervenue rapidement et l'enquête suit son cours. Un dépôt de plainte a été déposé et l'assurance devrait bientôt venir constater et évaluer les dégâts.

Nous avons à regretter un nombre important d'incivilités tel que du vandalisme, des déjections canines, dépôts sauvages, des aboiements nocturnes, des voitures tampons... Ce n'est pas nouveau malheureusement. La gendarmerie est présente, et nous rappelons régulièrement à l'ordre certaines personnes. Ce sont nos impôts qui financent les réparations et le nettoyage. Avec le temps passé et l'argent engagé, nous pourrions faire d'autres choses plus constructives.

INCIVISME

Nous rappelons que les encombrants doivent être déposés en déchetterie et non sur les trottoirs.

Sinon, Le service «Allo Encombrants» permet la collecte des encombrants en porte-à-porte, directement chez l'habitant sur rendez-vous.

Ce service a pour objectif d'améliorer l'aspect visuel et l'accès aux trottoirs, mettre fin aux problèmes de salubrité et éviter aux communes le ramassage des refus de la collecte des encombrants.



INDEMNITÉ CARBURANT DE 100 € : COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts du carburant et de préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Cette aide, dont le régime juridique est fixé par le décret n°2023-2 du 2 janvier 2023, est versée par la direction générale des Finances publiques.

Les bénéficiaires peuvent en faire la demande jusqu'au 28 février à partir du formulaire dédié :

<https://ict.impots.gouv.fr>

100 € est l'équivalent d'une remise de plus de 10 centimes par litre pendant un an pour un automobiliste moyen (12 200 km par an avec un véhicule consommant 6,5L/100km).

LA FIBRE



Pour les personnes n'ayant pas accès à la fibre et souhaitant l'avoir, vous devez vous faire connaître en mairie. Nous pourrions ainsi faire remonter l'information auprès des services compétents qui, nous l'espérons, pourrions résoudre ce problème dans les meilleurs délais.

BOUCLIER TARIFAIRE

La loi de finances pour 2023 prolonge une nouvelle fois le bouclier tarifaire, jusqu'au 30 juin 2023.

La hausse des tarifs est limitée à 15% à compter du 1er janvier 2023 pour le gaz, et également à 15% pour l'électricité à compter du 1er février 2023.

Cette mesure implique :

- une augmentation moyenne des factures de l'ordre de 25€ par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz. L'augmentation serait d'environ 200€ par mois sans bouclier tarifaire ;
- une augmentation moyenne de l'ordre de 20€ par mois pour les ménages se chauffant à l'électricité, au lieu de 180€ sans bouclier tarifaire.

A NOTER

Service-Public.fr FISCALITE

IMPÔT SUR LE REVENU

Tranches et taux d'imposition 2023

Votre impôt 2023 est calculé par tranches, en fonction du montant de votre revenu de 2022. Chaque tranche correspond à un taux d'imposition (de 0 à 45 %). Si votre revenu annuel dépasse celui de la tranche 1 (10 777 €), il sera concerné par plusieurs tranches successives, comme expliqué dans l'exemple.

TRANCHES POUR 1 PART DE QUOTIENT FAMILIAL*

Revenu annuel net imposable				
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Jusqu'à 10 777 €	De 10 778 € à 27 478 €	De 27 479 € à 78 570 €	De 78 571 € à 168 994 €	Plus de 168 994 €
0%	11%	30%	41%	45%

EXEMPLE DE CALCUL POUR 1 PART DE QUOTIENT FAMILIAL*

Revenu annuel 30 000 € net imposable :

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Montant total de l'impôt : 2 593,71 € soit 8,64 % du revenu net imposable
Jusqu'à 10 777 €	De 10 778 € à 27 478 €	De 27 479 € à 30 000 €	
0%	11%	30%	
0 €	+ 1 837,11 €	+ 756,60 €	

À savoir

*Si votre foyer fiscal comporte plusieurs personnes, le calcul de l'impôt en tient compte pour fixer votre nombre de parts. C'est le quotient familial.

Ce mécanisme a un impact sur le montant de votre impôt. Il diminue notamment la charge fiscale pour les familles avec enfants.

VIE SCOLAIRE

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX
AUX VALENÇOIS ET VALENÇOISES.

En septembre, 100 élèves ont fait la rentrée des classes en musique. Les grands ont accueilli les enfants de CP en chantant « Sacré Charlemagne ». A la fin du mois, tous ont participé à la journée nationale du sport à l'école, à travers de multiples jeux sportifs organisés sur le stade. Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont également eu la chance d'aller à la piscine de Montereau, tous les jours pendant deux semaines. Les CP et CE2-CM1 iront fin mars.

Le 10 octobre, la classe de CM1-CM2 a pu visiter la mairie, poser des questions au maire et (re) découvrir les symboles de la République. Ils ont ensuite élu leurs délégués de classe, en présence de M. Racine, avec l'urne officielle des élections valençaises.



L'année a continué en musique et plus particulièrement au rythme de la Marseillaise, que les enfants se sont entraînés à chanter tous ensemble. Certains se sont rendus à la cérémonie du 11 novembre.



En décembre, la gendarmerie est venue à la rencontre des CE2-CM1 et CM1-CM2 pour parler incivilités et harcèlement.

En 2023, les élèves ne seront pas en reste.

Au mois de mai, tous bénéficieront de 5 séances de tennis avec l'intervention de Mme Isabelle Hannequart. A l'approche des grandes vacances, les grands se rendront du 29 mai au 2 juin à Missé, dans les Deux-Sèvres. Au programme : découverte de l'équitation et visite du Puy du Fou !

MATERNELLES

Sortie aux cerfs



Atelier goût à la bibliothèque



MADELEINES AU CHOCOLAT

RECETTE

Nous vous proposons une recette parfaite pour un petit-déjeuner, goûter ou tout simplement pour satisfaire toute vos envies de gourmandise : des madeleines au chocolat !



Un peu d'histoire

Tout commence en 1755. À cette époque, Stanislas Leszczyński, roi de Pologne et Duc de Lorraine, fait du château de Commercy l'une de ses résidences favorites et y organise de nombreuses réceptions. Un jour, alors que la fête bat son plein, le bouffon de Stanislas, pousse à bout le chef pâtissier du château. Les babas au rhum, qui devaient être servis pour le dessert, finissent alors renversés. La situation tourne au désastre puisque le repas ne peut se conclure sans douceurs...

Alors que la fin du repas semble compromise, Madeleine Paulmier, servante de la marquise Perrotin de Baumont, propose de sauver l'honneur de Stanislas en réalisant des biscuits qui lui viennent de sa grand-mère. « Sa proposition acceptée, Madeleine file en cuisine ».

Une fois sa préparation terminée, faute de moules à l'époque, elle utilise des coquilles Saint-Jacques pour donner une jolie forme aux gâteaux, avant de tout envoyer au four. Servies, ces douceurs régalaient les convives. Stanislas, conquis lui aussi, demande à la servante le nom de ces gâteaux. Apprenant qu'ils n'en possèdent pas, il demande à Madeleine son prénom. La suite, nous la connaissons.

Ingrédients

Pour 40 madeleines :

- 6 oeufs
- 240gr de farine
- 200gr de sucre
- 160gr de beurre
- 1 sachet de levure chimique

Pour le couvreur :

- 200gr de chocolat (noir, au lait, blanc)

Préparation



1 Casser les oeufs dans un bol.



2 Ajouter le sucre et bien mélanger.



3 Ajouter la farine et la levure chimique. Bien mélanger.



4 Faire fondre le beurre. L'ajouter à la préparation précédente. Bien mélanger.



5 Battre jusqu'à ce que la pâte soit crémeuse.



6 Verser dans des moules. Placer au réfrigérateur pendant au moins 1 heure.



7 Préchauffer le four à 220°C en mode convection naturelle. Enfourner 6 minutes à 220°C. Eteindre le four et laisser les madeleines dedans pendant 6 minutes. Sortir du four, laisser refroidir et démouler. Réserver les madeleines.



8 Placer des morceaux de chocolat dans les moules. Faire fondre le chocolat dans le four encore chaud. Une fois fondu, mettre les madeleines par dessus et bien presser avec les doigts.



9 Placer au réfrigérateur pendant au moins 30 minutes afin que le chocolat colle bien aux madeleines. Démouler doucement.

L'Occupation russe à Valence en 1814 et 1815

Lors de notre dernier entretien, nous avons vu combien en Histoire, les événements se répètent, même si les formes diffèrent, le fonds perdure car inhérent à la guerre. Les désirs hégémoniques des dirigeants des États, à la politique totalitaire, se répètent avec des moyens mis en œuvre presque identiques bien qu'ils aient pu être suscités par des raisons différentes.

Voyons un épisode valençois de 1814. L'empereur Napoléon Ier, en raison d'une politique jugée expansionniste, regardé comme une menace par les États européens et, en 1813 une coalition se forma contre lui, au point qu'après la campagne de Russie, désastreuse pour nos armées notamment face à l'offensive du général hiver, succéda la campagne de France, permettant aux armées coalisées, Anglaises, Autrichiennes, Wurtembergeoises et Russes, d'envahir notre territoire. Après quelques victoires notables sur l'ennemi, en particulier celle de Montereau, le 18 février 1814, l'Empereur dut, le 6 avril, abdiquer, signer un traité le 11 et se résoudre, le 20, à l'exil à l'île d'Elbe. À cet envahissement suivit une occupation de troupes étrangères, notamment celles du tsar Alexandre III, qui prirent position à Paris et autour, en Île-de-France et à Valence. On a vu les dégâts provoqués par les va et vient répétés des armées des deux partis, accompagnés de pillages et d'exactions sur les populations (conférence du 22 mars 2014, salle des Fêtes). Ainsi vit-on, la veille du combat de Montereau, le passage de troupes impériales venues de Melun pour aller occuper et fortifier Montereau, celles du général Pajol en particulier qui, à l'annonce de l'arrivée des troupes étrangères, repartirent au Châtelet-en-Brie, non sans avoir fait sauter les trois ponts, où ils bivouaquèrent pour passer à l'attaque de Montereau ce fameux 14 février, repoussant toujours plus l'ennemi qui s'enfuit vers Bray-sur-Seine. Combien furent-ils à fouler par deux fois le sol valençois : cavalerie, artillerie, infanterie... impossible à évaluer de manière sûre, même si certains avancent : 1 400 cavaliers, 4 600 fantassins, 60 canons. Russes et Wuttembergeois avaient déjà tenté une percée vers le Châtelet le 14 février, vite abandonnée après une escarmouche au sabre à la sortie de ce village. Leur passage laissa des traces à Valence que Pajol, dans ses Mémoires (t. III, p. 140) mentionne, il dit y avoir vu : « les meubles épars, les futailles défoncées et à moitié vides, témoignaient de l'occupation ennemie... », nonobstant le pillage de victuailles ou des agressions physiques, non indiquées mais possibles. La pression de la guerre sur notre village, alors peuplé de 600 âmes, s'exerçait déjà depuis plusieurs jours par des demandes de la préfecture. En raison de notre position sur une grande route, notre maire, Jean-Gabriel Morand, fut tenu d'aménager un poste relais pour les nombreux courriers qui transitaient entre les commandants impériaux à Montereau et le préfet, le comte de Plancy. À toute heure du jour et de la nuit, trois hommes et trois chevaux devaient se tenir prêts pour répondre aux demandes d'acheminement de ces missives, il lui écrivait : « ne perdez pas, je vous prie un seul instant pour organiser ce service dont vous devez sentir toute l'importance », des hommes de la Garde Nationale valençoise devaient être immédiatement disponibles, ainsi que le garde-champêtre ; on peut donc imaginer que le village vivait dans une certaine fébrilité et dans l'angoisse. Les informations circulaient, on savait les pillages et autres exactions à Provins et dans une large campagne autour, les Cosaques avaient déjà une détestable réputation.

Les combats qui se déroulèrent à Montereau donnèrent une belle victoire à l'Empereur, l'ennemi s'enfuit et la lutte reprit plus loin, jusqu'à l'abdication. Cette guerre n'était pas une guerre de conquête mais un envahissement du territoire par des ennemis souhaitant marquer leur supériorité, désireux de se débarrasser de Napoléon, se présentant en artisans du retour des Bourbons, remplaçant sur le trône de France Louis XVIII, qui revint le 11 avril ; le 9 octobre suivant les municipalités durent prêter serment de fidélité au roi. Cette bataille de Montereau amena dans nos granges plusieurs soldats des troupes impériales, blessés qui y moururent. Des Valençois escortèrent à Melun les prisonniers de guerre capturés à Montereau.

Peut-on imaginer l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les familles valençoises se demandant probablement ce qui allaient leur arriver. Par le traité qui fut signé, les Alliés imposèrent diverses obligations et se montrèrent presque aussi voraces que ceux de 1939-1945.

Pour les Valençois ce fut tout d'abord l'occupation du village par des troupes russes, un détachement du régiment Jaquadine commandé par le général Kaissaroff qui arriva le 13 avril 1814, constitué de 26 cosaques et de 37 chevaux. Ce général partit le 23 suivant à Melun en qualité de commandant départemental pour la rive droite et s'installa à la préfecture où il agit en despote absolu, méprisant le préfet. Ce général n'était que morgue, exigences et intransigeance, et les obligations se mirent à pleuvoir, même celles qu'il était impossible à satisfaire car la région ne produisait pas les produits demandés. Il ne parvenait pas à comprendre que notre Brie n'était qu'une terre agricole sans pratiquement aucune industrie répondant à ses exigences, genre draps pour la confection d'uniformes, cuir pour le harnachement des chevaux, lui n'y voyait que mauvaise volonté. Un auteur du temps décrivait les Occupants russes comme une horde de soudards arrogants, exigeants et insatiables, enivrés de vengeance, des goinfres dépourvus de toute pitié. Les Valençois espéraient un séjour court mais celui-ci se poursuivit jusqu'en novembre 1815. Kaissaroff répartit ses régiments sur la rive droite de la Seine, Valence hérita d'une partie des cosaques du régiment de Teptersky, le reste fut placé à Vernou.

Il était très pointilleux sur le ravitaillement de ses troupes, il imposait une ration journalière de 2 livres de pain, ½ livre de viande, ½ bouteille de vin et, pour chaque cheval 8 livres 1/3 d'avoine, 10 livres de foin, luzerne, sainfoin ou trèfle. Il affirmait que ses troupes se conduiraient raisonnablement, il n'est là question que de mots et d'appréciation personnelle...

Le général-baron Von Sacken lui succéda à Valence du 26 avril au 18 mai, avec 12 cosaques et 12 chevaux, puis en juillet 1815, le général Markoff qui fut ensuite, lui aussi, commandant à Melun, mais les exigences perdurèrent. Du 31 juillet au 1er septembre 1815, arriva d'un détachement du 45e régiment de chasseurs russes. Les officiers de ces différentes troupes étaient logés dans la maison de Germain Balu, celle qui, aujourd'hui encore, fait face à l'église et que beaucoup d'entre nous avons connu comme étant le café-épicerie de la « mère » Corneau. Les soldats étaient répartis chez l'habitant ce qui ne fut pas sans créer des inquiétudes, comment laisser sa maison seule avec ces militaires alors que la famille partait cultiver les terres ? La question fut posée à Melun, on préconisa le regroupement des soldats dans un seul lieu, mais à Valence il n'y avait pas de bâtisse assez grande pour loger tous ces hommes, la situation resta figée.

Le maire, responsable des approvisionnements, devait veiller à la bonne exécution des ordres donnés et ponctuellement. Morand avait la chance d'avoir pour adjoint François Loiseau, un menuisier que nous avons déjà rencontré, qui parlait le russe, l'histoire ne dit pas comment il avait appris cette langue. Loiseau, fut chargé du magasin communal où étaient regroupées toutes les denrées destinées à l'Occupant où tous les Valençois étaient tenus d'apporter leur contribution, notamment les fermiers. Un état de 1815 indique les subsistances requises pour le 45e régiment de chasseurs russes : 22 vaches, 10 moutons, 18 pièces de vin et 150 bouteilles, 104 hectolitres d'avoine, 8 de blé, 2 400 bottes de foin et 160 de destination du 47e régiment Melun, il fut requis des draps à puis, au 28 août : 150 hect. de foin. Au 26 septembre pour les Valence dut fournir 150 livres 48 h. Ce n'est là qu'un aperçu n'ont pas été conservés, mais furent imposés. Les villages de solidarité en fournissant rendre avec des mots, compte qui nous séparent alors que les pas les nôtres et l'absence Cependant, sachant que les produit de la terre ne couvrant si parfois les années clémentes de Montereau, et cela jusqu'à habituées à l'économie, devoir leur subsistance, dut générer de la disette.



de chasseurs russes stationnés à vêtements, du cuir et de la peinture blé, 200 d'avoine et 1 000 bottes de troupes autrichiennes de Melun, (75 kg) de viande sous un délai de des prélèvements, car tous les états ils montrent combien les habitants non occupés durent faire preuve également leur part. Il est difficile de tenu d'un recul de plus de 200 années mentalités et les pratiques n'étaient d'archives, un état de la situation. valençois d'alors ne vivaient que du que leurs besoins propres, même permettaient une revente au marché la récolte suivante. Pour des familles se défaire de ce qui devait assurer l'angoisse du manque et de la peur

De la vie quotidienne sous cette occupation, hormis les subsistances, rien ne paraît sauf cependant une aide opportune. Le 17 août 1815 vers 22 h, un incendie se déclara au relais de poste aux chevaux des Messageries de France (n° 24 rue A. Taboulet). À la suite de la négligence d'un postillon, le sieur Didier qui avait laissé une chandelle allumée, le feu embrasa sa chambre aménagée dans les combles d'un bâtiment de 7 travées couvert en paille servant d'écurie. Il endommagea ceux alentours jusque chez Joseph Fleury, le boucher voisin (au n° 20), détruisant une partie des instruments de son métier. Les Russes vinrent prêter main forte aux habitants, notre compagnie de sapeurs-pompiers n'existait pas encore et la première moto-pompe n'arriva qu'en 1817. L'incendie ne fut vaincu que le lendemain à 10 h. Il y eut de lourdes pertes : six chevaux morts étouffés, tous leurs harnachements détruits ainsi que 200 bottes de foin et autant de paille plus, chez Coussinet, le bourellier contigu, mort d'un cheval et d'une vache, plus son poulailler et du mobilier. Dans l'écurie, il ne resta rien de la chambre du postillon et le toit était à refaire.

En novembre 1815, les troupes autrichiennes quittèrent Paris passant par Montereau. Chaque agglomération traversée dut fournir 619 portions de bouche et 282 rations de fourrage pour les chevaux. Des demandes d'indemnités furent déposées en préfecture, elles tardèrent à venir car les ministères de la Guerre et de l'Intérieur se renvoyaient le dossier, nous n'avons pu retrouver si elles eurent lieu.

La vie à Valence reprit son cours habituel, les habitants oublièrent. Valence connaîtra d'autres périodes plus difficiles encore avec les deux guerres mondiales du siècle suivant. La situation internationale actuelle nous a donné l'occasion d'évoquer ici un morceau de notre histoire locale.

D. et D. BULLOT

ASSOCIATIONS



BROCANTE DU 25 SEPTEMBRE 2022

Malgré un temps mi figue-mi raisin, cette brocante c'est très bien déroulé.

Certes tous les exposants inscrits n'ont pas participé, ce qui a quelque peu modifié l'organisation.

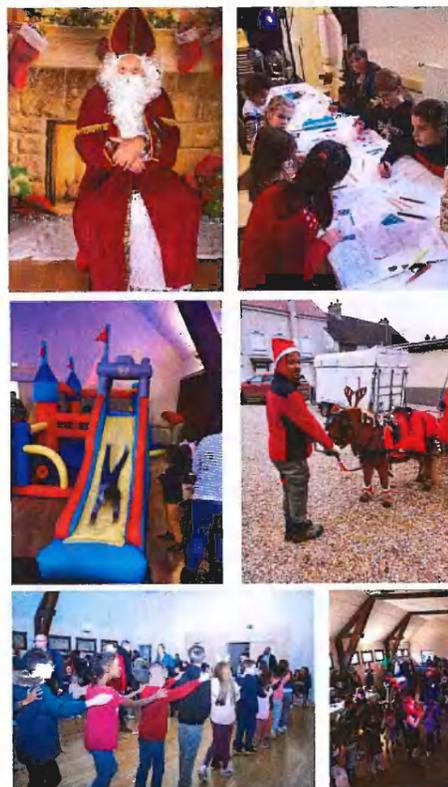
Mais tout s'est très bien déroulé, le temps s'est maintenu, et exposants, acheteurs, et organisateurs étaient très content de cette magnifique journée.

La prochaine brocante est prévue le 14 mai 2023.



SAINT NICOLAS

Comme tous les ans, début décembre, les enfants ont eu la joie de rencontrer Saint-Nicolas. Cette année, ils ont chanté, dessiné, dansé, joué. L'animation a été assurée par Michel et ils ont pu aussi être maquillé pour ceux qui le souhaitait. Comme l'an dernier, ils ont pu profiter d'un tour de calèche et d'une structure gonflable qui avait été mise à disposition dans la salle des fêtes sous la surveillance d'un adulte. Ils ont eu les traditionnels chocolats et Sandrine, photographe dans notre village, a pu faire des photos de chacun auprès de Saint-Nicolas. Tous nos bambins étaient ravis de cet après-midi.



Coordonnées Photographe
06 70 72 18 41
sandrine-pereira-photographie.fr

MARCHÉ DE NOËL

Malgré un contexte économique très difficile, notre marché de Noël a connu un franc succès.

Nous avons beaucoup de producteurs locaux, qui proposaient : miel, rhum, fromages, confitures, bières, pâtisseries, etc.

Exposants et organisateurs étaient très satisfaits de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous le 03 décembre 2023, pour le prochain marché de Noël.



ASSOCIATIONS



L'Association bouilles & gribouilles vous souhaite une excellente année 2023 !
Nous avons organisé un Vide dressing famille le 5 novembre 2022 suivie d'une soirée couscous, cuisiné par SADIA.
Cette journée et soirée ont été une véritable réussite !

Cette année nous organisons le 18 mars un vide dressing famille ainsi qu'une soirée PAELLA.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informé pour les inscriptions.
Nous vous attendons nombreux pour cette journée !
A très bientôt

Cathy, Katia, Caroline et Christiane



Little Evan

Le 15 Avril, c'est reparti pour une journée de folie pour nous aider à financer la rééducation de notre champion.

Au programme :

Le fameux saut à l'élastique avec «Une Idée En l'Air» qui nous accompagne chaque année.



Une journée sur le thème de la moto avec entre autre le club Harley Brie & Gâtinais, des stands d'articles de motos, baptême moto, balades....
Restauration et buvette sur place.

Une tombola.

Un repas et un concert avec la présence de.... Johnny Vegas !!!

Le but, comme à chaque fois est d'accompagner notre fils qui, grâce à votre générosité et à tous les bénévoles, fait chaque jour des progrès. Lier l'utile à l'agréable, c'est plutôt un beau programme !

Nous vous souhaitons une très belle année, et avons hâte de vous retrouver pour cette journée pleine d'émotion.



ASSOCIATIONS

Le LIV vous souhaite une bonne année 2023 !



Depuis la rentrée de septembre : quelques nouveautés

Nous sommes ravis que :

Les plus jeunes aient repris l'improvisation ! Le groupe a eu du mal à renaître suite à l'épisode Covid... Et à présent, 7 enfants participent tous les mercredis aux activités proposées par des comédiens expérimentés.

Les entraînements pour le groupe « adultes » aient pu reprendre. Notre groupe compte une quinzaine de personnes qui bénéficient de séances animées alternativement par 3 coachs tout au long de l'année.

Nos bénévoles prêtent main forte lors de l'organisation de nos matchs, et que la mairie nous permette de communiquer sur nos événements régulièrement.

L'année 2022 se termine... très bien !

Nous avons pu jouer en cabaret à Montmachoux le 4 décembre dans le cadre du Téléthon. Petite salle, mais public très chaleureux et généreux.

Le 10 décembre, en pleine coupe du monde, grâce à l'enthousiasme des fans d'impro, nous avons vécu une excellente soirée. À la salle des fêtes, nous avons été heureux d'accueillir un public venu nombreux soutenir notre troupe, dont Monsieur le Maire. Cette rencontre contre la LIABC (Ligue d'Improvisation d'Asnières Bois-Colombes) a été un succès.



Le programme 2023

Rendez-vous le 28 janvier 2023 à 20h30 à la Salle Marius Albert pour notre prochain match, contre Les Malades de l'Imaginaire.

Puis, nous nous retrouverons à Cultures en Jardins les 4 et 5 juin prochain.

Enfin, le 24 juin promet de renouer avec nos matchs « traditionnels », puisque les plus jeunes joueront dans l'après-midi, et les adultes le soir.

Pour en savoir plus sur le LIV, consultez notre site : <https://le-liv-77.jimdofree.com/> ou notre page Facebook (@LIV.IMPRO).



ASSOCIATIONS



Notre Association a participé les 4 et 5 juin dernier à l'animation « Culture en Jardins », non pas par une communication mais par une aide aux organisateurs. Le moment fort ayant été pour nous celui où une compagnie théâtrale de Thomery, Scène de ménage, présenta au public une adaptation, très libre et très drôle, de notre livre : Valence-en-Brie et sa maison hantée. Le spectacle se déroula par saynètes en plusieurs lieux du village, le tout en costumes de l'époque, celle qu'on nomma la Belle Époque, car elle précédait le terrible conflit de la Première Guerre mondiale. Plusieurs groupes, de 20 à 25 personnes, durent se former pour faciliter le déroulement de l'histoire : au « jardin des Lierres » de Pascal et Anne-Marie Frenche, au lavoir, dans l'entrée de l'église, dans la cour du CADA (lieu emblématique de l'histoire) enfin, et pour clore le spectacle, dans la cour de l'école où, les comédiens remercièrent les participants, non sans avoir dévoilé leur conclusion quant à l'origine du fantôme ; un chaud soleil fut de la fête.



Notre Association prête volontiers son concours dès lors qu'elle en est sollicitée. Ainsi, une de nos adhérentes, Béatrice Julian, héritière d'une ancienne famille valençaise (voir notre livre Artisanat et commerce à Valence-en-Brie aux XIXe et XXe siècles, p. 105-111) et violoniste professionnelle, organisant un concert de musique baroque avec le concours de trois amis musiciens, en l'église de La Grande-Paroisse, nous demanda nos interventions pour de courtes biographies

des musiciens dont ils interprétèrent des morceaux ; ou encore, en avril dernier, cette élève de CM2 de l'école de Valence qui, ayant choisi pour thème l'histoire de Valence pour un exposé scolaire, vint chercher des informations. HPEV était évidemment présente au Forum des Associations qui eut lieu dans la Salle des Fêtes Marius-Albert le 2 septembre, l'occasion de rencontrer des visiteurs ou de faire connaissance avec de nouveaux Valençois.



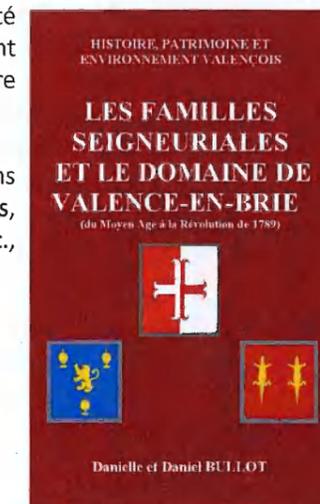
L'Association se signala encore à la connaissance des habitants lors des Journées du Patrimoine valençois, le dimanche 25 septembre en la Salle des Fêtes Marius-Albert, par la présentation de notre 5e livre : Les familles seigneuriales et le domaine de Valence-en-Brie du Moyen Âge à la Révolution de 1789. Ses 471 pages, abondamment illustrées, restituent le village dès son origine, dans la seconde moitié du XIIe siècle, son implantation sur la voie romaine, son agrandissement, sa prospérité entrecoupée de périodes de guerres avec leurs cortèges d'exactions par les hommes d'armes. Les fiefs qui y étaient attachés, dont beaucoup ont disparus, renaissent avec des toponymes aujourd'hui inconnus (aujourd'hui simple numéro au cadastre, ce qui est beaucoup moins poétique). Cette présentation était accompagnée d'une exposition archéologique et cartographique qui parvint à captiver également les visiteurs de la brocante qui avait lieu sur la place, organisée par le Comité des Fêtes. Grand merci à tous ceux qui nous ont fait l'amitié de venir passer un moment en notre compagnie et trinquer du verre de l'amitié.



Si vous souhaitez, pour toutes sortes de raisons obtenir : renseignements, informations, demandes de visites, achat de livres, etc., transmettre des idées, n'hésitez pas à contacter



Siège de l'Association
20, rue Max-Lafon
Valence-en-Brie
01.64.31.89.17
hpev77@gmail.com



ASSOCIATIONS



L'année 2022 a encore une fois été difficile pour tout le monde. Nous avons repris nos activités avec Bénédicte et Marc courant Septembre et ainsi tenté de vous faire un peu oublier vos difficultés. L'année 2023 ne sera pas si facile à gérer que cela car une reprise après de telles difficultés est toujours un peu compliquée.

L'équipe de Valence Avance Avec Vous vous souhaite une année 2023 pleine de joie, de tendresse, d'amour, de santé et aussi un peu de travail (car il le faut) et aussi une bonne saison sportive et culturelle.



La boule carrée a organisé pendant l'année 2022 deux superbes concours, il a fallu tenir compte de la météo, nous avons même dû reporter le concours du mois de septembre.

Notre objectif est d'organiser un concours amical tous les mois, tout en restant dans une grande convivialité.

Nous sommes tout de même ravis de constater que tous nos efforts ne sont pas restés vains, car à ce jour une vingtaine de licenciés sont venus nous rejoindre.

Nous tenons également à remercier l'équipe municipale, qui a permis la réfection de l'éclairage du terrain, et tout particulièrement son premier adjoint qui a fait en sorte de nous fournir gracieusement tous les agrégats.

Nous sommes donc prêts à vous accueillir, afin que vous puissiez partager notre passion.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en mars pour notre premier concours amical sur l'année 2023, et le 1er avril 2023 (et ce n'est pas un poisson) pour notre soirée choucroute.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook.

A vos boules !

ASSOCIATIONS

Ainsi, nous y sommes presque...

Impossible d'en avoir la certitude au moment d'écrire ces lignes.

Puisqu'en en Janvier et en pleine répétitions il nous reste encore un bon mois à tenir...

L'attente a été si longue...

A la création de cette pièce il y a deux ans et demi, l'idée même que le monde s'arrêterait de longs mois, terrifié par un virus inconnu, était au mieux un récit de science-fiction, la guerre n'était pas aux portes de l'Europe, et le changement climatique, une plaisanterie pour certains.

Pourtant, cette pièce parle d'un été caniculaire et de ses conséquences même si en février nous pourrions en douter...

La Compagnie du Javot
Présente

« Cuisine d'été »

Une pièce
de
Pascal
Frenche

Mise
en
scène
par

Philippe
Baudegard

Avec :

Philippe
Baudegard

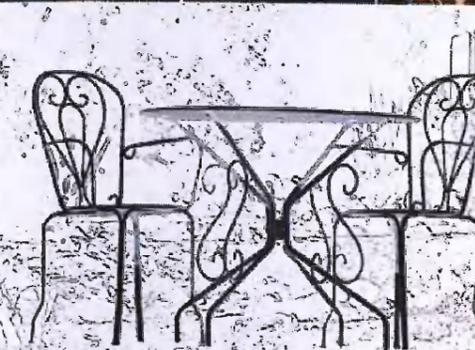
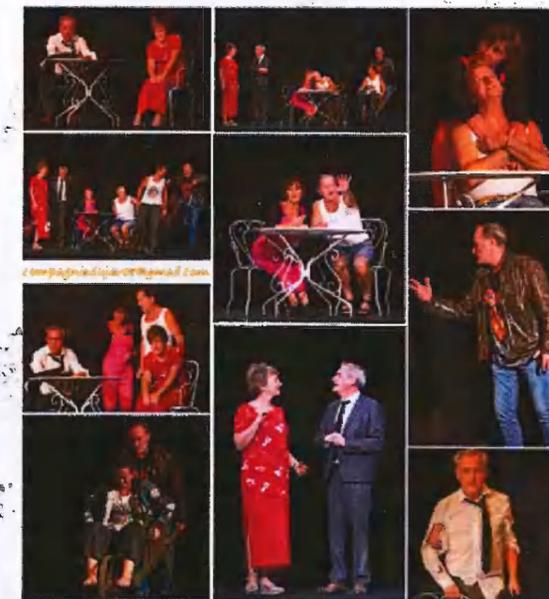
Claire
Bauman

K-Ro Dek

Anne-Marie
Frenche

Gibigo

Michel
Legeay



De la déraison et de dérisions, de souvenirs réels ou fictifs, de vérités qui n'appartiennent qu'aux autres, du temps qui passe mais aussi et surtout de la vie ; parfois laissée en suspens.

Pour vivre il faut de la légèreté, le rire n'étouffe pas l'insouciance, rire des autres aide à rire de soi-même.

C'est le pari et le parti pris de cette « cuisine d'été », tragi-comédie que nous aurons le plaisir de vous faire découvrir :

Samedi 11 février à 20 h 00,
sur réservation - entrée 15 €
Buffet campagnard au soleil
dans notre cuisine d'été.

Dimanche 12 février à 15 h 00 -
entrée 10 €
Gratuit pour les moins de 12 ans

On compte sur vous !
La Compagnie du Javot

AGENDA

BUFFET CAMPAGNARD AU SOLEIL DANS NOTRE CUISINE D'ÉTÉ

(La compagnie du Savot)
Samedi 11 février à 20 h 00,
Dimanche 12 février à 15 h 00

REPAS DES ANCIENS
Dimanche 12 mars 2023
Salle Marius Albert

SOIRÉE PAELLA
(Bouilles et Cribouilles)
samedi 18 mars 2023
salle Marius Albert

SOIRÉE CHOUROUTE
(La boule carrée)
Samedi 1er avril 2023
salle Marius Albert

SAUT A L'ELASTIQUE / REPAS / CONCERT
(Little Evan)
Samedi 15 avril 2023
Terrain de foot / salle Marius Albert

FÊTE COMMUNALE
Samedi 13 mai 2023
Place de l'église

BROCANTE
(Comité des fêtes)
Dimanche 14 mai 2023
Place de l'église

FESTIVAL CULTURE EN JARDINS
Samedi 3 et Dimanche 4 juin 2023